

Licence Professionnelle Métiers de l'entrepreneuriat

Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de manager une entreprise ou une organisation de petite taille : stratégie, conduite opérationnelle, veille sur les marchés et les évolutions techniques des métiers, consolidation des savoir-faire liés à la transmission des valeurs propres à la petite entreprise, à l'artisanat.

Entreprises d'accueil

Entreprises de toutes tailles, tous secteurs d'activité.

Prérequis

- **Âge** : jusqu'à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : Titulaire d'un diplôme de niveau 5 (anciennement niveau III), soit un Bac+2 (BT, DUT...), ou capitalisant 120 crédits ECTS.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

Formation par apprentissage

Code diplôme	Code RNCP
2503101A	30122

Niveau de sortie

Titre reconnu par l'État de Niveau 6 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac+3, soit 180 crédits ECTS.

Durée de la formation

520 heures (sur 1 an).
Démarrage en septembre.

Durée du contrat

1 an, modulable en fonction du positionnement* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

Rythme de l'alternance

En moyenne : 2 jours en UFA, 3 jours en entreprise.
Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

Coordonnées de l'UFA



Ensemble scolaire St Jacques de Compostelle

2 rue Anne-Marie Martel
43000 LE PUY EN VELAY
04 71 09 39 97
contact.cfc@sjc43.fr
www.sjc43.com

Architecture et contenu de la formation

Blocs de compétences
<p>BC01 - Usages numériques</p> <ul style="list-style-type: none"> – Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
<p>BC02 - Exploitation de données à des fins d'analyse</p> <ul style="list-style-type: none"> – Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. – Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. – Développer une argumentation avec esprit critique.
<p>BC03 - Expression et communication écrites et orales</p> <ul style="list-style-type: none"> – Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. – Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
<p>BC04 - Positionnement vis à vis d'un champ professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> – Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. – Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. – Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
<p>BC05 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> – Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. – Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. – Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. – Analyser ses actions en situation professionnelle, s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.
<p>BC06 - Maîtrise des différentes dimensions de la gestion d'une organisation</p> <ul style="list-style-type: none"> – Mobiliser les outils économiques et juridiques dans le cadre de négociations avec les banques – Réaliser la gestion administrative des contrats
<p>BC07 - Mise en œuvre de stratégies marketing et commercialisation</p> <ul style="list-style-type: none"> – Monter un business model et un business plan – Négocier et argumenter dans le cadre d'une négociation commerciale – Appliquer les méthodes de prospection et de négociation clients/fournisseurs – Mobiliser les fondamentaux du marketing
<p>BC08 - Management et animation d'équipe</p> <ul style="list-style-type: none"> – Organiser le fonctionnement de la structure

Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- Les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- La mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- Une organisation coopérative des apprentissages
- Une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

Évaluations certificatives / Sessions d'examen *

Épreuves	Coeff.	ECTS	Type	Forme
Bloc 1 : Connaissances pour entreprendre				
• Veille stratégique et concurrentielle	1	4	CCF	Ecrit et Oral
• Management, processus et organisation de l'entreprise	1	2	CCF	Ecrit et Oral
• Comptabilité et Gestion	1	6	CCF	Ecrit
• Négociation et force de vente	1	2	CCF	Ecrit & Oral
• Gestion des hommes	1	4	CCF	Ecrit & Oral
• Droit des Affaires	1	4	CCF	Ecrit
• Mercatique	1	4	CCF	Ecrit
• Langues	1	5	CCF	Ecrit & Oral
Bloc 2 : Pratiques pour entreprendre				
• GRH – Management	3	2	CCF	Ecrit et Oral
• Management de projet : <i>Comment piloter mon projet ?</i>	3	2	CCF	Ecrit et Oral
• Connaissance et culture du secteur	3	2	CCF	Ecrit et Oral
• Créativité - Innovation	3	3	CCF	Ecrit et Oral
Bloc 3 : Applications Entrepreneuriale				
• Projet tuteuré*	3	12	Ponctuel	Dossier et Oral
• Mémoire professionnel	3	8	Ponctuel	Dossier et Oral

* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Pas de possibilité de valider un ou des blocs de compétences.

La licence professionnelle sera décernée aux candidats ayant obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des unités d'enseignement des trois blocs, et une moyenne égale ou supérieure à 10/20 au bloc 3.

Références : Taux moyens du CFA régional

	2022-23	2021-22	2020-21	2019-20
Taux de réussite du LP ME dans l'UFA	-	-	-	-
Taux de réussite globaux <i>Effectif présenté</i>	-	87% 2200	90% 1303	90% 1053
Insertion professionnelle (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	-	en cours	44%	44%
Taux de poursuite d'étude	-	en cours	50%	44%
Satisfaction globale Apprentis entrants (Enquête réalisée en début de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) <i>Répondants / Sondés</i>	89% 600/2531	90% 365/2485	92% -	94% -
Satisfaction globale Apprentis sortants (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) <i>Répondants / Sondés</i>	-	68% 354/2400	83% -	86% -
Taux d'abandon globaux	-	14%	11%	-

Retrouvez également tous les résultats globaux du CFA Aktéap sur notre site internet.

Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quiz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée.

Après la formation

Suites de parcours possibles / Passerelles :

Poursuite d'études en master en fonction des profils de candidats, avec spécialisation dans le domaine souhaité (production agricole, industrielle, commerce, transport, services aux personnes...).

Débouchés professionnels :

Le parcours de formation vous permettra de développer et/ou consolider vos compétences entrepreneuriales pour vous donner la possibilité de créer, développer ou reprendre une entreprise artisanale, une TPE/PME.

- Responsable d'entreprise artisanale
- Responsable d'association
- Assistant de direction de TPE
- Agent de maîtrise, chef d'équipe dans une entreprise déjà existante
- Porteur/Porteuse de projets de création d'activités au sein d'une TPE voire d'une PME

Modalités financières

Aucuns frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 7 319 €.

Pour les employeurs publics d'État et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 ^{er} année	27%	43%	53%*	100 %*
2 ^e année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 ^e année	55%	67%	78 %*	100 %*

* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
 - Vous intégrez une Licence professionnelle (Bac+3) : la rémunération sera celle d'une 2^e année d'exécution du contrat.
 - Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
 - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
 - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
 - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.
- À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1^{er} équipement** (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

Délais d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier.

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

Publics accueillis

Formation proposée sous statut apprentissage et stagiaire de la formation continue.

Accès par transport

- Parking payant sur place.
- Parc à vélo.
- Bus navette TUDIP.
- Gare le Puy en Velay.

Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui totale.

Les + de la formation

• Engagements et partenariats

- Poursuite possible sur place en Licence Pro CNAM par apprentissage
- Campus ERASMUS +
- Label Lycée des Métiers

• Restauration

- Cantine / self sur place
- Restaurant Universitaire à proximité

• Hébergement

- Internat sur place (15 chambres individuelles)
- Hébergements à proximité
- Loyers des logements attractifs sur la ville

Matériel / Équipement

- Salles de cours équipées video projection, Espace numérique, Salle d'examen pour les CCF..

Coordonnées de l'UFA



Ensemble scolaire St Jacques de Compostelle

2 rue Anne-Marie Martel
43000 LE PUY EN VELAY
04 71 09 39 97
contact.cfc@sjc43.fr
www.sjc43.com

Référente Handicap

Marianne ROCHETTE MOUYREN
marianne.rochettemouyren@sjc43.fr

CFA de rattachement :



(siège régional)
4 rue de l'Oratoire
69300 CALUIRE ET CUIRE
cfa@akteap.cneap.fr
www.cfa-creap.com

Association loi 1901
Numéro UAI : 0693764S
N°SIRET : 50304921500026